

Article 22 du Règlement

M. le vice-président: Comme il est 13 heures, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 heures.

DÉCLARATIONS AUX TERMES DE L'ARTICLE 22 DU RÈGLEMENT

[Traduction]

L'ASSURANCE-CHÔMAGE

L'INCLUSION DES PRESTATIONS DE RETRAITE ANTICIPÉE DANS LE CALCUL DU REVENU

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce-Lachine-Est): Monsieur le Président, le 1^{er} janvier dernier, le gouvernement Mulroney a dépouillé des milliers de Canadiens de prestations de chômage durement gagnées en incluant les prestations de retraite anticipée dans le calcul du revenu. Il a agi ainsi en dépit d'une avalanche de protestations, d'instances et de pétitions. Le gouvernement avait annoncé cette mesure environ un an d'avance dans l'espoir que les Canadiens finiraient par l'accepter. Ce n'est pas ce qui est arrivé. Cette décision n'a guère fait l'objet de publicité ou de consultations.

Il ne se passe pas une seule journée sans que des groupes et des personnes en souffrent, car cette mesure réduit durement le revenu d'une mise à la retraite forcée. Mais le pire, c'est que le gouvernement oblige certains employés à cotiser au régime d'assurance-chômage sans pouvoir retirer de prestations, comme les membres des Forces armées canadiennes notamment.

Le gouvernement a institué la Commission Forget pour étudier le régime de l'assurance-chômage. Pourquoi ne fait-il pas preuve d'un peu de bon sens en suspendant l'application d'une mesure aussi dure pour en saisir cette commission qui pourra l'étudier dans le cadre d'éventuelles modifications au régime en question?

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE DÉCÈS D'UN CANADIEN EN JAMAÏQUE—L'ABSENCE D'AIDE DE LA PART DU HAUT-COMMISSARIAT DU CANADA

M. Jim Fulton (Skeena): Monsieur le Président, je voudrais signaler à la Chambre une expérience très pénible. Jeudi matin, un jeune homme de ma circonscription a été victime d'un accident mortel en Jamaïque. Pour la famille, ses amis et pour moi-même, cette perte est cruelle. Cependant pour la famille et pour notre réputation, cette épreuve devait tourner à la tragédie du fait de l'incompétence et de l'insouciance du personnel du Haut-Commissariat du Canada en Jamaïque.

Au cours des quatre jours qui ont suivi, aucun membre du Haut-Commissariat ne s'est rendu sur les lieux de l'accident ni à l'hôpital où l'on avait conduit la jeune victime. Son père et un ami, lors de leur arrivée à Montego Bay, ont trouvé le cadavre dans le sous-sol d'un hôpital de Savanna la Mar, sans que le Commissariat n'offre son aide. Pendant toute la journée d'hier, il a été impossible de trouver un responsable de service, malgré les efforts de la famille, de moi-même et des Affaires extérieures ici à Ottawa.

Je tiens à remercier les employés des Affaires extérieures à Ottawa qui nous ont aidés avec empressement, dont le sous-secrétaire d'État, M. Taylor, qui est intervenu à 2 heures ce matin.

Je pense que tous les députés partagent la douleur de la famille; tous souhaitent aussi, je pense, qu'on rappelle à Ottawa tout le personnel du Haut-Commissariat à la Jamaïque pour lui apprendre les règles élémentaires de la décence. Comme le père de la victime, Warner Funk, me le disait il y a quelques instants: «Aucun parent ne devrait être obligé de vivre une épreuve aussi pénible.»

* * *

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE

L'USINE DE GENERAL MOTORS À SCARBOROUGH—LA VENTE DE CAMIONNETTES AUX ÉTATS-UNIS

M. Reginald Stackhouse (Scarborough-Ouest): Monsieur le Président, la semaine dernière, les chaînes de montage de l'usine de Scarborough de la General Motors ont sorti leur millionième camionnette. Cette usine fabrique des camionnettes qui sont vendues dans toute l'Amérique du Nord et donne en conséquence de l'emploi à 2,400 travailleurs et à 250 cadres administratifs. Ces résultats superbes de vente et de production montrent ce que l'on peut faire au Canada si le patronat et les travailleurs s'entendent, mais montre aussi ce que l'on peut faire si le Canada et les États-Unis s'entendent.

Combien de ces 2,650 personnes auraient du travail si cette usine ne pouvait vendre ses camionnettes qu'au Canada, je le demande à la Chambre? Et combien des multiples autres Canadiens qui profitent des retombées des activités de General Motors auraient du travail sans l'Accord de l'automobile? Le succès de cet accord nous montre la voie de l'avenir. C'est le moyen de nous garantir l'accès à un vaste marché et à des possibilités que notre nation, avec 25 millions d'habitants seulement, ne saurait espérer.

Le gouvernement a fait preuve de clairvoyance et de courage en invitant les États-Unis à participer à des négociations commerciales avec le Canada pour étendre ce genre d'accord à d'autres industries et ce genre d'ouverture à tous les Canadiens. Il y a presque 20 ans, le premier ministre de l'époque, le très honorable Lester B. Pearson, a été l'un des personnages clés qui ont permis la réalisation de l'Accord de l'automobile. Si seulement son parti était aussi éclairé aujourd'hui qu'il l'était à cette époque...